

La police verte, un choix judicieux ?

Jean-Sébastien Côté

Même si la Sûreté du Québec n'a pas encore répondu à toutes ses promesses et qu'il reste plusieurs aspects du service de Police à améliorer, la mairie considère ce choix, comme étant probablement leur meilleur coup depuis les dernières élections. Un choix, disent-ils, qui est bénéfique à court terme comme à long terme.

La rupture

Pour mieux comprendre l'ensemble des éléments qui expliquent le choix du Conseil municipal pour une police verte pour la ville de Prévost, il faut retourner en arrière d'une bonne année. Auparavant, la ville de Prévost était partenaire de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord avec les municipalités de Sainte-Anne-des-Lacs et de Piedmont.

Mais le principal problème qui a poussé le Conseil à abandonner la Régie de police était la constatation des frais importants qu'il aurait fallu déboursier pour rendre cette Régie conforme à un service de niveau un exigé par le ministère de la Sécurité publique: agrandissement de la bâtisse, achat de nouvelles autos patrouilles et achat de nouveaux pistolets (voir JdeP Vol 3, N° 10). Ainsi, en date du 15 août 2003, les maires des villes de Piedmont, de Sainte-Anne-des-Lacs et de Saint-Hippolyte ont convoqué une réunion pour présenter officiellement la signature d'une entente tripartite qui autorisait la poursuite des services de la Régie de police de la Rivière-du-Nord, sans Prévost.

Bien sûr, tout le monde le sait, un divorce coûte cher. Et bien entendu la ville de Prévost n'a pu sortir de la Régie de police qu'en dédommageant les autres villes qui d'après le maire Claude Charbonneau affirmaient s'être associées à Prévost parce que cette dernière avait besoin d'effectif policier plus important et qu'ils pouvaient en bénéficier. Toujours est-il que l'ensemble des acteurs semble aujourd'hui satisfait. D'un côté, les municipalités de la Régie de Police n'ont plus besoin

d'agrandir le poste, de l'autre, la ville de Prévost peut maintenant dormir sur ses deux oreilles, car l'ensemble des charges administratives est exercé par la Sûreté.

Une ville échaudée

Mais quels sont les réels bénéfices financiers pour la ville, et surtout, à quoi les citoyens doivent-ils s'attendre avec cette nouvelle police? Nous savons déjà que la ville a reçu plusieurs plaintes concernant les nombreuses patrouilles qui effectuent une surveillance radar assidue le long de la 117.

À cela, M. Jean-Pierre Joubert, membre actif du comité de sécurité publique, réplique «que le nouveau service de police n'est en service que depuis le 1^{er} avril 2004 et que, bien sur, il y aura certains ajustements à faire». Mais ce qui est rassurant, c'est que la ville dispose maintenant d'une grille horaire complète, avec l'emploi du temps de chacun des agents de la paix sur le territoire de Prévost. Cela fait en sorte que les membres du conseil peuvent, avec un rapide coup d'œil, savoir combien de temps les policiers ont fait du radar dans le mois et combien de temps ils ont patrouillé dans la communauté. En plus, la ville possède un guide d'évaluation de la performance, permettant du même coup de faire part de ses préférences comme de ses déceptions à l'administration policière.

Par ailleurs, «la logistique que permet la Sûreté du Québec est incomparable, avoue le maire Claude Charbonneau, car en entrant dans le cadre de cette police nous bénéficions de la gamme complète de service et de programme, tel que :

«Bon voisin, bon œil» pour la surveillance de quartier, «Vieillir en liberté en toute sûreté» pour les aînés et «cool pour vrai» pour sensibiliser les jeunes sur les drogues, l'alcool et la violence». De plus, il devrait aussi y avoir des conseils de prévention par le biais de conférences, rencontres ou autres outils d'informations. Bref, non seulement la ville bénéficie d'un éventail de programme déjà instauré, mais elle bénéficie aussi des services dits de niveau 2 et 3, qui sont des équipes de sauvetages (plongée et embarcation nautique) et l'accès à un hélicoptère si le besoin survient. Certains auront même déjà remarqué que les services d'hélicoptère et de plongée ont déjà été utilisés pour retrouver le corps d'un homme noyé dans la Rivière-du-Nord. Parmi les autres avantages, le maire affirme que «c'est aussi une économie de temps et d'énergie et un service et un prix constant».

Enfin, bien que l'instauration d'une police verte sur le territoire de Prévost se soit aussi traduite par un gain de temps au plan de l'administration, il reste que la ville doit maintenant siéger dans le comité de sécurité publique de la MRC de la Rivière-du-Nord. Le rôle de ce comité est de dresser le PARL (plan activité régional et local), en d'autres mots, de définir les grandes lignes des orientations qu'il aimerait voir adopté par la SQ. Pour ce faire, la ville doit travailler étroitement avec le constable Daniel Huard, parrain assigné pour la ville de Prévost qui, de son côté, s'assurera que les policiers respectent leurs fonctions. Pour l'instant, les choses sont encore en train de se placer, nous a affirmé M. Joubert, «le parrain assigné est en vacances et il n'y a encore aucune permanence donnée à des policiers, mais d'ici le début septembre les choses devraient avoir avancé». Ainsi, d'ici là, il devrait y avoir une douzaine de policiers qui se verront assigner un secteur de la ville de Prévost afin de mieux connaître les

réalités du territoire et afin de faire face à des particularités telle que le Centre Batshaw et le Centre Portage. Tout compte fait, seul l'avenir pourra juger si le tournant vers la police verte a été un choix judicieux.

Arrêtez d'y penser !



Annoncez dans le Journal de Prévost!

TEL.: 224-1651
Fernande GAUTHIER
CELL.: 530-0812

Les fins Gourmets du Nord

TRAITEUR • SALLE DE RÉCEPTION

- BANQUET - BUFFET - BRUNCH
- MÉCHOUI - SERVICE PERSONNALISÉ

Chef réputé: André Butier

585, boul. des Laurentides à Piedmont
Tél.: 450 227-8800 www.finsgourmets.qc.ca

GILLES t-ONGE
EXCAVATION DE TOUS GENRES

- EXCAVATION GÉNÉRALE
- ÉTUDE ET ANALYSE DE SOL
- TERRASSEMENT
- MUR DE ROCHES
- DÉMOLITION

FOSSÉS SEPTIQUES 40 ANS D'EXPÉRIENCE

LICENCE RBQ: 2423-7190
(450) 563-3897

981 Ch. des Hauteurs
St-Hippolyte

Atelier Petits Moteurs Prévost

RÉPARATION - ACHAT - VENTE

- Tondeuses • Souffleuses
- Tracteurs à gazon, etc...

TOUTES MARQUES
DÉPOSITAIRE: POULIN PRO
REMOREQUES FABROX

2632, Boul. Labelle, Prévost (Qc)
Normand (450) 224-7033

ENTREPRISE **Mario GAUTHIER** INC.

216, des Hêtres à Prévost

Téléphone **514 361-4766**
Télocopieur **450 430-5813**

Entrepreneur en excavation
EXCAVATION • ÉGOUT ET AQUEDUC
CHAMP D'ÉPURATION • DÉNEIGEMENT
R.B.Q.: 8265-6570-47

OUVERT 7 JOURS

Fleuriste Louise

2882-A, boul. du Curé-Labelle à Prévost, J0R 1T0 **450 224-8088**

FÊTE DU TRAVAIL – Ouvert spécialement lundi, 6 septembre 2004 10h AM – Fermé tous les lundi

TABLE D'HÔTE

SUGGESTION DU CHEF
Magret de canard
Cuisse de faisán à l'orange

Dans un avenir rapproché, vous pourrez apporter votre vin!

Les meilleures frites des Laurentides!
• Plats cuisinés pour emporter à prix abordables

CAFÉ TERRASSE La Casserole

2670, Boul. du Curé-Labelle à Prévost • (450) 224-4427

Monique Guay devient adjointe au leader parlementaire

C'est avec un grand plaisir que la députée de Rivière-du-Nord, madame Monique Guay, a accueilli sa nomination au poste d'adjointe au leader parlementaire la semaine dernière.

«Devenir un des officiers du Bloc Québécois est un très grand honneur et vient témoigner de la confiance que monsieur Duceppe et mes collègues ont envers moi»

La députée de Rivière-du-Nord a été en charge, depuis son tout premier mandat en 1993, des dossiers de l'environnement, de la coopération internationale, du travail et a aussi occupé, parallèlement à son rôle de députée, le poste de présidente du caucus depuis deux ans. Ainsi, «cette nouvelle fonction est pour moi la preuve que le travail que j'ai effectué est apprécié, c'est l'aboutissement de mes 11 années d'expérience» a continué Monique Guay.

Ce nouveau rôle sera avant tout parlementaire. Être adjointe au leader parlementaire signifie en terme de tâches de participer à la préparation de la période de questions, d'avoir la charge totale cette période les vendredis, donc d'être la principale porte-parole du Bloc Québécois devant les médias de la colline parlementaire et d'être responsable des déclarations des députés, communément appelées «article 31». S'ajoute à ces responsabilités la participation au comité des procé-

dures de la Chambre de communes, autrement dit la charge des négociations entre les partis pour tout ce qui concerne le travail en Chambre.

«Il s'agit d'un défi de taille pour moi et c'est avec confiance et plaisir que je m'y appliquerai! Je ferai équipe avec Michel Gauthier, actuel leader parlementaire, et ensemble, nous comptons continuer à livrer la marchandise, ce pour quoi les Québécoises et les Québécois nous ont élus.» a conclu Monique Guay.

GARAGE E. LAROCHE
3036, BOUL. LABELLE
PRÉVOST 224-5353

- remorquage
- entretien de système à injection
- mécanique générale
- atelier de silencieux